

Résolution du CESE ‘Construire demain’

Déclaration du groupe Associations

Le groupe des associations se félicite tout d’abord de l’aboutissement de ce travail collectif pour cette résolution pour laquelle il avait fortement plaidé dès la première heure. Cette résolution marque la capacité du Conseil économique social et environnemental à se saisir de la gravité de la situation et d’exprimer par lui-même sa voix et ses propositions sur le sujet, ce qui est essentiel.

Sur le fond, la crise sanitaire que nous venons de traverser met une lumière crue sur le besoin fondamental d’une économie du lien social et d’une citoyenneté active au service de l’intérêt général. Nous commençons à percevoir son terrible bilan humain, social et économique. Il faudra trouver des solutions nouvelles et collectives pour y faire face... et c’est ce à quoi nous invite cette résolution, que le groupe des associations a voté.

Cette crise a deux visages. Le premier doit nous remplir d’espoir : celui de l’énergie collective de notre société, celui de la fraternité en actes. En effet, dès le début de l’épidémie, les citoyennes et citoyens, individuellement et au travers des associations, se sont organisés et mobilisés en nombre pour apporter l’aide nécessaire aux plus fragiles et faire vivre les solidarités essentielles dans la proximité. Des milliers de nouvelles associations et d’actions collectives ont fleuri partout dans le pays et ont contribué concrètement à rendre la période moins dure pour chacun et pour tous.

Cet engagement volontaire est fondamental pour la société tout entière. Il l’a été aux pires heures de la crise sanitaire et le sera d’autant plus au moment où s’annonce la crise sociale et économique.

Cependant cette crise a aussi un visage plus sombre... parce qu’elle a révélé aussi les limites d’un système où la dialectique entre État et marché ont constitué le balancier quasi exclusif des luttes doctrinales dominantes et, depuis la fin du siècle dernier, la logique du désinvestissement néolibéral l’emporter. Entre les deux, il existe une économie sociale et solidaire dont les associations sont une composante essentielle et qui est fondée sur la valeur fondamentale de l’engagement citoyen et économique non lucratif. Entre les trois doit donc se nouer une relation de coresponsabilité avec pour objectif premier l’œuvre commune pour un modèle de développement démocratique, soutenable écologiquement et juste socialement. On peut s’inspirer pour cela de la Charte des engagements réciproques signée entre l’État et Le Mouvement associatif en 2001 puis en 2014 avec les collectivités territoriales et dont Édith Arnould Brill fut une des figures.

Ceci devrait être fondé sur une articulation resserrée entre des pouvoirs publics démocratiques et garants de l’intérêt général assurant aux services publics les investissements nécessaires et l’accès universel ; une économie associative non lucrative reconnue et remise au cœur du modèle parce que créatrice des liens de solidarité et de fraternité indispensables à la nation ; enfin sur une économie de marché comptable de ses retombées, qui intègre pleinement les enjeux

du bien-être social et environnemental au déploiement de son action. Cela nécessite de considérer le développement durable comme boussole commune et sortir donc de l'omnipotence sans partage du PIB.

Il y a dans ce modèle, les gisements à la fois d'une plus grande résilience, mais aussi d'un monde où la hiérarchie des valeurs ne peut plus être celle du siècle dernier. C'est cela aussi qui doit fonder les bases d'un dialogue civil consolidé et modernisé.

Le groupe des associations souhaite enfin remercier Madame la rapporteure ainsi que l'ensemble du Bureau pour le travail réalisé.